

GENFIT

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 12 500 640 euros
Siège social : 885 avenue Eugène Avinée, 59120 Loos
424 341 907 R.C.S. Lille Métropole

Autorisation et actualisation de l'indemnité de départ et de non-concurrence du Directeur Général 2025

Par décision du 11 avril 2025, le Conseil d'Administration a actualisé l'indemnité de départ et de non-concurrence du Directeur Général de la Société. L'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2025 a approuvé cette actualisation en adoptant les résolutions relatives à la Politique de Rémunération des mandataires sociaux de la Société pour l'exercice 2025. Le détail de cette indemnité et de son actualisation se trouvent à l'Annexe II du Rapport du Conseil d'administration à ladite assemblée ainsi qu'à la section 3.2 du Document d'Enregistrement Universel 2024 de la Société (« Rapport Say on Pay »).